Mal-logement : le « renoncement » de l'Etat dénoncé

735 personnes sont mortes dans la rue en 2024, 350.000 sont sans domicile fixe et 2,7 millions de ménages attendent un logement social : la Fondation pour le logement des défavorisés appelle l'exécutif et les parlementaires à se saisir de ce sujet brûlant.

Ajouter à mes articles Commenter Partager Guillaume Kasbarian Société

La problématique de l'habitat dégradé reste criante, 30 % des ménages indiquant avoir eu froid dans leur logement l'an dernier, à comparer aux 14 % en 2020. (Anthony Micallef/Haytham-rea)

Par Elsa Dicharry

Publié le 4 févr. 2025 à 06:30Mis à jour le 4 févr. 2025 à 10:49

La France s'enfonce toujours un peu plus dans la crise du logement, et les réponses apportées par le pouvoir politique ne sont pas à la hauteur. Tel est le constat dressé par l'ex-Fondation Abbé Pierre, tout juste rebaptisée « Fondation pour le logement des défavorisés », qui présente, ce mardi, son 30° rapport sur l'état du mal-logement en France. Son secrétaire général, Christophe Robert, parle même d'un « renoncement » de l'Etat.

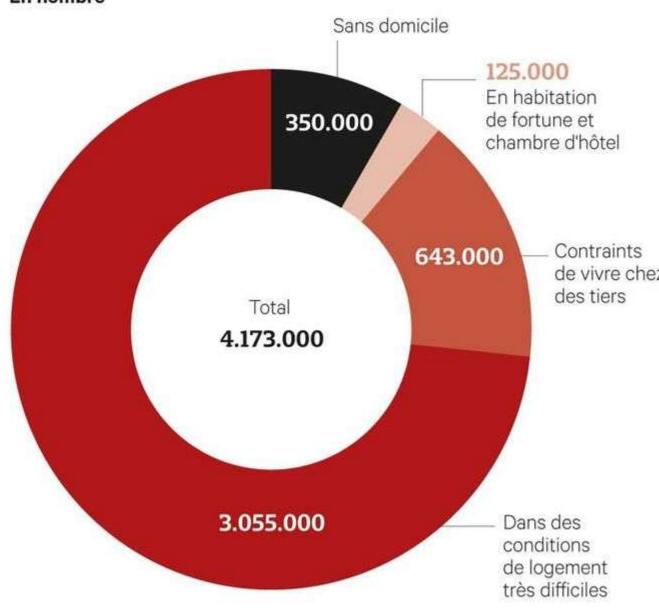
Le constat est connu : 735 personnes sont mortes dans la rue en 2024 - « un sinistre record depuis douze ans », souligne-t-il. Le nombre de sans domicile fixe est désormais évalué à environ 350.000, un chiffre en hausse de 6 % sur un an, de près de 17 % sur deux ans et de... 145 % sur douze ans.

Rendre du souffle aux bailleurs sociaux

Parmi les ménages ayant tout de même un toit au-dessus de la tête, 30 % indiquent avoir eu froid dans leur logement l'an dernier, à comparer à 14 % en 2020, indique le rapport. Le procès du drame de la rue d'Aubagne, qui s'est tenu il y a quelques semaines à Marseille, est aussi venu rappeler <u>la problématique de l'habitat dégradé.</u>

Plus de 4 millions de personnes sont mal logées en France

En nombre



SOURCE: FONDATION POUR LE LOGEMENT DES DÉFAVORISÉS



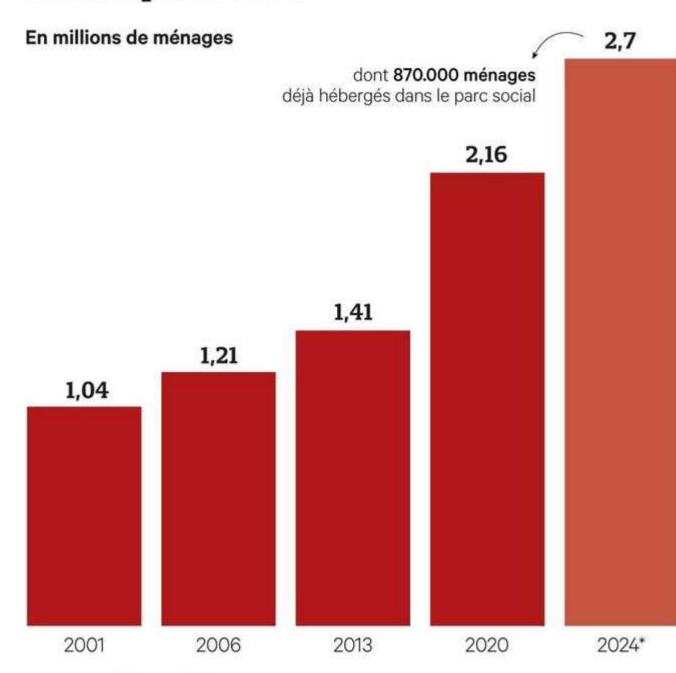
Pour ceux qui cherchent à se loger, c'est un casse-tête. Les logements à l'achat restent, pour beaucoup, trop coûteux. Le marché privé de la location est au bord de l'asphyxie. Les files d'attente pour obtenir un HLM s'allongent toujours davantage : à fin juin (dernier chiffre connu), l'Union sociale pour l'habitat recensait 2,7 millions de ménages demandeurs - dont 870.000 étaient cependant déjà hébergés au sein du parc social.

« La production de logements sociaux continue de chuter. Nous devrions être à 86.000 logements financés en 2024 après 82.000 en 2023. Les pires résultats depuis vingt ans », souligne Christophe Robert.

Plus globalement, quelque 263.000 logements seulement ont été mis en chantier en 2024 dans le pays, selon le ministère, après un peu plus de 287.000 en 2023 et près de 368.000 en 2022. « Cela a pour effet de tendre encore un marché de l'immobilier déjà marqué par des prix élevés et de fragiliser un peu plus les ménages modestes », poursuit-il.

Dans ces conditions, la Fondation pour le logement des défavorisés appelle le gouvernement à ne plus délaisser le logement social. Pour elle, il s'agit de revenir sur la réduction des loyers de solidarité (RLS) imposée par l'exécutif aux bailleurs sociaux depuis 2017, qui a grevé leurs capacités à investir.

La demande de logements HLM ne fait que croître



*données au 30 juin 2024

SOURCE: FONDATION POUR LE LOGEMENT DES DÉFAVORISÉS



Préserver les APL

La ministre du Logement, Valérie Létard, <u>a prévu une réduction de cette RLS.</u> Un point positif. Mais il s'agirait d'aller plus loin. La Fondation souligne en outre que dans le même temps, le gouvernement s'est désengagé du Fonds d'aide à la pierre, qui permet de financer des HLM, et a divisé de moitié l'aide prévue pour la rénovation énergétique des logements sociaux.

Même si, à ce stade, <u>le projet de loi présenté par l'ex-ministre du Logement, Guillaume Kasbarian</u>, est demeuré à l'abandon, la Fondation reste aussi en alerte sur les tentations de revenir sur la loi SRU, qui impose à un certain nombre de communes des quotas de logements sociaux.

Le besoin en logements très sociaux, notamment, reste important, souligne-t-elle, pour sortir de la rue les personnes les plus fragiles. En attendant, il convient d'augmenter le nombre de places d'hébergement d'urgence, les 203.000 disponibles étant, selon la Fondation, inférieures aux besoins.

Elle insiste sur le fait que les aides personnalisées au logement (APL), qui ciblent les plus modestes, « ne doivent pas constituer un vivier d'économies » budgétaires pour l'Etat.

Prolonger l'encadrement des loyers

S'agissant du logement privé, elle plaide toujours pour prolonger l'expérimentation d'encadrement des loyers - aujourd'hui appliqué dans une cinquantaine de villes - au-delà de l'échéance de novembre 2026 prévue par la loi. Dans l'idéal pour au moins trois ans. Sur ce sujet, la ministre a promis une évaluation du dispositif cette année, « sans dogmatisme », avant toute nouvelle décision.

La Fondation salue l'adoption récente <u>d'une loi sur la régulation des meublés de</u> <u>tourisme</u>, mais elle estime que le chantier fiscal - pour encourager la location de logements pérennes plutôt que les locations de courte durée - n'est pas encore achevé.

S'agissant de la rénovation énergétique des logements, elle note que le volontarisme affiché du gouvernement a souffert, ces derniers mois, de coupes budgétaires et de décisions contradictoires. Sur ce sujet, <u>Valérie Létard a donné quelques garanties</u> et a assuré qu'il n'y aurait plus de « stop and go » cette année sur l'aide MaPrimeRénov'.

« Le logement est déterminant pour la vie de chacun. C'est aussi un levier de relance », conclut Christophe Robert. Il appelle également les parlementaires à se saisir du sujet, estimant qu'en ces temps d'instabilité politique, « le logement devrait faire l'objet d'une mobilisation transpartisane ».